A votre service

#01 - Avril 2019

« Les élections ont parlé, maintenant place à l'action. »

Ne jamais oublier !

Les élections ont parlé, maintenant place à l'action. Néanmoins, pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. Et apparemment, la situation financière de votre Chambre n'est pas des plus réjouissantes. Des choix stratégiques et financiers s'imposent à nous en n'oubliant jamais que lorsque nous franchissons la porte, nous devons toujours avoir à l'esprit que nous devons défendre les intérêts des paysannes et paysans de ce département qui, pour la plupart malheureusement, vivent avec peu mais font vivre beaucoup de monde !

Vous trouverez dans ce premier numéro un organigramme des élus et des chefs de service avec leurs coordonnées. De plus, nous avons fait le choix de reprendre en main notre communication en arrêtant le partenariat avec Union & Territoires. En effet, il était inconcevable à nos yeux de continuer à financer des pages avec principalement votre argent pour que des syndicats agricoles s'expriment. Qu'ils fassent des adhérents et continuent à être financés par ceux qui les pilotent pour mettre en place leur propre communication.

Vous retrouverez également dans ce premier numéro, un volet réglementaire sur la PAC, afin que vous puissiez faire vos déclarations avec plus de sérénité face à ce casse-tête répressif.

Un audit financier, conformément aux engagements pris va être effectué. De là, découleront les moyens financiers qui nous permettront de mettre en place notre politique d'accompagnement. Bien évidemment, nous essaierons de fonctionner dans l'intérêt général avec toutes les organisations agricoles, économiques, collectivités et services de l'état. Néanmoins, pour ceux qui nuiraient à vos intérêts, le rapport de force ne nous effraye pas.

Vous pouvez compter sur nous pour vous soutenir et vous faciliter la vie.

Bertrand Venteau,
Président de la Chambre d'agriculture 87

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-VIENNE

A VOTRE SERVICE

Installation de la Chambre d'agriculture 87

Répartition des différents collèges électoraux qui composent la Session d'une Chambre départementale d'agriculture

Collège 1 : Chefs d'exploitation et assimilés

ANOMAN Matthieu
BARRIAT Jérôme
BLANC Patrick
DESBORDES Régis
FORESTIER Marie-Christine
GOURDON Yann
KNIES Johannes
LAGRANGE Cécile
LASCAUD Frédéric
MALIVERT Stéphane
MAS DE FEIX Christel
MULLER Charles
NORMAND Jocelyne
PARAUD Anne
PEYRONNET Didier
PONS Emilie
ROUX Sandra
VENTEAU Bertrand

Collège 2 : Propriétaires et usufruitiers

VIGNERAS Martial

Collège 3a : Salariés de la production agricole

DESTAIN Arnaud
DUROC BODIN Maryvonne
LEONARD Sébastien

Collège 3b : Salariés des groupements professionnels agricoles

DELHOMMEAU Aline
MALIGNE Nicolas
NARDOU Stéphane

Collège 4 : Anciens exploitants et assimilés

LAPLANCHE Christian

Collège 5a : Coopératives de production agricole

VINCENT Pascal

Collège 5b : Autres coopératives agricoles et SICA

DELAGE Jean-Marie
DUMAIN Philippe
NEUTS Claire

Collège 5c : Caisses de Crédit Agricole

RABAUD Emmanuel

Collège 5d : Caisses d'assurances mutuelles agricoles et mutualité sociale agricole

COUDERT Nicolas

Collège 5e : Organisations syndicales

CHALEIX Karen

Collège 6 : CRPF

PUYGRENIER Jean-Patrick

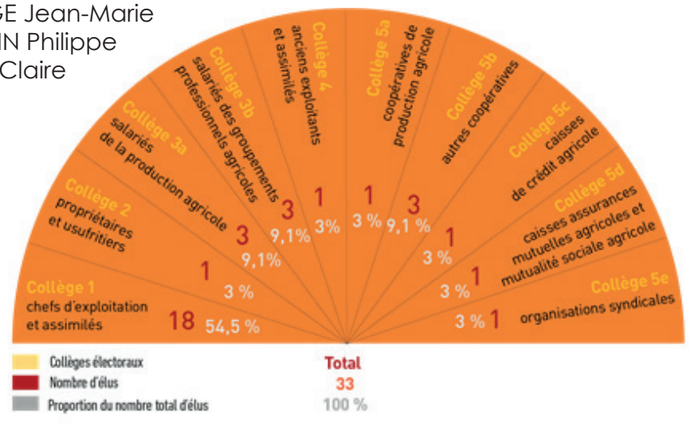

Composition du Bureau

Président :
Bertrand VENTEAU

1ère Vice-présidente :
Emilie PONS

2e Vice-président :
Patrick Blanc

3e Vice-président :
Didier PEYRONNET

4e Vice-présidente :
Jocelyne NORMAND

Secrétaire :
Johannes KNIES

A VOTRE SERVICE

Installation de la Chambre d'agriculture 87

De gauche à droite : Céline PIGNOL, Céline BOYARD, Marc RAOULT, Pierre VENTEAU, Bertrand DEMIERRE, Claire BRAJOT.
Du haut vers le bas : Marie-Laure VARACHER, Emilien PASCAUD

Organigramme des responsables professionnels et des chefs de service

Commission Finances
E. Pons - J. Normand - J. Knies - S. Malivert

Commission Communication
B. Venteau - E. Pons - P. Blanc

PRÉSIDENT : B. VENTEAU
DIRECTEUR : en cours de recrutement

BUREAU

FILIÈRES - ENTREPRISES - TERRITOIRES
Directeur adjoint : P. Venteau

ANTENNE OUEST
Responsable pro : J. Normand (06 87 46 47 74)
Responsable : ML. Varacher (06 17 45 47 89)

ANTENNE NORD
Responsable pro : P. Blanc (06 62 27 46 70)
Responsable : E. Pascaud (07 61 12 72 22)

ANTENNE SUD
Responsable pro : D. Peyronnet (06 82 17 57 17)
Responsable : en cours de recrutement

ANTENNE EST
Responsable pro : E. Pons (06 86 61 57 32)
Responsable : B. Demierre (06 59 04 82 17)

SERVICE PROJETS, INNOVATIONS
Responsable pro : J. Normand (06 87 46 47 74)
Cheffe de service : C. Boyard (06 63 31 63 80)

Circuits courts et RHD
A. Paraud (06 70 30 82 97)
Y. Gourdon (06 24 03 86 14)
J. Normand (06 87 46 47 74)

Bois - Forêt
J. Knies (06 74 32 66 00)
S. Malivert (06 86 64 50 78)
JP. Puygrenier (06 81 19 71 31)

Energie renouvelables
P. Blanc (06 62 27 46 70)
MC. Forestier (06 38 76 91 01)
S. Malivert (06 86 64 50 78)
J. Barriat (06 11 16 48 79)

SERVICE SOL, AGRO-PV
Responsables pro : S. Malivert (06 86 64 50 78) J. Barriat (06 11 16 48 79)
Cheffe de service : C. Brajot (06 67 17 83 61)

Agriculture Biologique
MC. Forestier (06 38 76 91 01)
Y. Gourdon (06 24 03 86 14)
C. Dupas (06 07 44 58 11)

Déphy Ecophyto
P. Blanc (06 62 27 46 70)
J. Knies (06 74 32 66 00)

Eau - Environnement - PCAET
J. Knies (06 74 32 66 00)
P. Blanc (06 62 27 46 70)
S. Roux (06 26 63 31 91)

SERVICE ÉLEVAGE
Responsable pro : S. Malivert (06 86 64 50 78)
Cheffe de service : C. Pignol (06 12 69 90 18)

Ovin
E. Pons (06 86 61 57 32)

Bovin lait (CL - Optilait)
N. Betton

Bovin viande
C. Muller (06 89 78 27 08)
D. Peyronnet (06 82 17 57 17)
J. Barriat (06 11 16 48 79)

Monogastrique et autres productions
D. Peyronnet (06 82 17 57 17)
A. Paraud (06 70 30 82 97)

SERVICE ÉCONOMIE INSTALLATION
Responsable pro : C. Muller (06 89 78 27 08)
Cheffe de service : ML. Varacher (06 17 45 47 89)

Agriculture de groupe
P. Blanc (06 62 27 46 70)
J. Barriat (06 11 16 48 79)

Foncier
P. Blanc (06 62 27 46 70)
E. Pons (06 86 61 57 32)
J. Barriat (06 11 16 48 79)

Formation - Apprentissage
C. Muller (06 89 78 27 08)
J. Knies (06 74 32 66 00)
A. Paraud (06 70 30 82 97)
J. Normand (06 87 46 47 74)

SERVICES GÉNÉRAUX

SERVICE COMMUN IDENTIFICATION PÉRIGORD LIMOUSIN
Sous-Directeur : M. Raoult
E. Pons (06 86 61 57 32)
D. Peyronnet (06 82 17 57 17)
MC. Forestier (06 38 76 91 01)
S. Roux (06 26 63 31 91)

Retrouvez toutes les coordonnées des agents de la Chambre d'agriculture sur votre site Internet !

1ère Secrétaire adjointe :
Marie-Christine FORESTIER

2e Secrétaire adjoint :
Yann GOURDON

3e Secrétaire adjoint :
Charles MULLER

4e Secrétaire adjointe :
Sandra ROUX

5e Secrétaire adjoint :
Martial VIGNERAS

6e Secrétaire adjoint :
Stéphane MALIVERT

OPÉRATION TRANSPARENCE : LA VÉRITÉ SUR LA RÉMUNÉRATION DE VOS REPRÉSENTANTS PROFESSIONNELS

La Chambre départementale d'Agriculture est un établissement public à caractère administratif.

Bien que dirigé par vos élus, il reste sous la tutelle de l'État et son fonctionnement est encadré par le Code rural. A l'heure des fakenews, il nous a semblé important, en ce début de mandat placé sous le signe de la transparence, de porter à la connaissance de tous les conditions de rémunération et de défraiement.

Les élus, quel que soit le collège, bénéficient d'une indemnité forfaitaire représentative de temps passé (IRFTP) et d'une prise en charge des frais de déplacement et de séjour.

L'IRFTP :

Pour le Président cette indemnité est forfaitaire, son niveau, fixé par décret national tous les 6 ans, dépend du budget de la Chambre d'agriculture et du nombre d'inscrits sur les listes électorales. Pour la Chambre d'agriculture de Haute-Vienne, il est au maximum de 2199,40 € bruts par mois (1825 € nets). Ce montant a été validé par la session d'installation du 5 mars dernier. Sur la mandature précédente, le Président percevait 2010,88 € bruts par mois (1669 € nets).

Pour tous les autres élus, membres ou non du Bureau, dès lors qu'ils vont assurer une vacation pour la Chambre d'agriculture, l'IRFTP est décidée au niveau régional. Elle est forfaitaire et fonction du temps passé avec 2 possibilités :

- Pour ½ journée, 56,55 € bruts (46,93 € nets).
- Pour une journée 113,11 € bruts (93,86 € nets).

Ramenées à l'heure, ces rémunérations sont de 14,14 € bruts. Pour mémoire, au 1er janvier 2019, le SMIC horaire brut s'élevait à 10,03 € par heure.

La prise en charge des frais :

Ces différents frais sont pris en charge suivant un barème décidé par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine :

- Frais kilométriques : 0,44 €/km (à l'identique des agents).
- Repas au réel plafonné à 17 € pour un déjeuner (25 € à Paris), 23 € pour un dîner (35 € à Paris).
- Nuitée au réel plafonné à 100 €, 110 € à Bordeaux, 130 € à Paris.

Dans un souci d'économie globale sur ce poste de dépenses, le Bureau du 12 mars 2019 a décidé :

- De diviser par 2 la fréquence des réunions de Bureaux : 1 par mois.
- De limiter au maximum les réunions physiques en privilégiant les visioconférences, afin de limiter les frais kilométriques… et l'empreinte carbone.

L'objectif est bien de dégager des moyens pour toujours plus : être à votre service…

Repères 2014-2019 :

36 000 km par an : la distance totale parcourue par les élus dans le cadre de leur mandat.

82 000 € par an : le total des indemnités et frais versés aux élus dans le cadre de leur mandat.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et le site Internet

haute-vienne.chambre-agriculture.fr

Chambagri87

@87Chambre

« A votre service » est édité par la Chambre d'Agriculture 87 : SAFRAN - 2 av. Georges Guingouin - CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES Cedex 1

Directeur de la publication : Bertrand VENTEAU

Rédacteur en chef : Bertrand VENTEAU

Comité de Rédaction : B. VENTEAU, les agents de la Chambre d'Agriculture 87

Conception graphique : J. BOSSELUT

N° ISSN : demande en cours

Crédits photos : Chambre d'Agriculture 87, sxc.hu, photothèque des Chambres d'Agriculture

Impression - Routage : Rivet Impression - 05 55 04 49 50